

L'Assemblée Générale du 10 décembre 2019, constituée de 115 agents, a voté à la majorité:

- La reconduction de la grève jusqu'au retrait
- Le retrait du projet de réforme des retraites Macron-Philippe : Non au système à point ! Oui au maintien des retraits par répartition
- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique
- L'opposition à l'austérité, consciente que cette politique de régression sociale résulte de l'opposition entre le système capitaliste et les missions de service public répondant aux besoins sociaux de la population.
- La nécessité de se rapprocher des grévistes des autres secteurs en lutte, notamment dans le cadre d'une Assemblée Générale Interprofessionnelle

Elle a adopté la plateforme de revendications locales composée des points suivants :

- La non application de de la loi de transformation de la Fonction Publique à Fontenay-sous-Bois
- L'arrêt des suppressions de postes
- L'arrêt de l'application du jour de carence
- Le refus de l'application de l'allongement du temps de travail
- Le remplacement des départs en retraite
- Le refus de la privatisation, même partielle, des missions de service public
- Le refus de la prime au mérite
- Le refus du détachement d'office

Nous exigeons des moyens financiers, des embauches afin de remplir et d'augmenter les missions de service public.

Nous exigeons des augmentations de salaire par la hausse du point d'indice et du régime indemnitaire.

Par ailleurs, parce que nous sommes conscients que l'aggravation des politiques d'austérité découle d'abord de la politique pro-patronale du gouvernement Macron-Philippe, l'Assemblée Générale a voté en faveur d'une manifestation et d'une pétition auprès du préfet.

Concernant la caisse de grève, une soirée festive sera organisée afin de l'alimenter.

**TOUS A L'ASSEMBLEE GENERALE INTERPROFESSIONNELLE
A 9H A L'HÔTEL DE VILLE**